

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019 à 20 HEURES
(EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)**

Sous la Présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 29 novembre 2019

Secrétaires de Séance : Mme Laurent, M. Patroix, Mme Michèle CHENU-DURAFOUR

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2019

Le Compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – Délibérations

1 - Fixation de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction au 1er décembre 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE, à l'unanimité**, la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction au 1^{er} décembre 2019 dans les conditions décrites lors de la séance.

2 - Budget principal - Budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE, à l'unanimité**, de procéder au vote global du budget ;
- **APPROUVE, à la majorité (6 voix contre)**, le budget primitif pour l'année 2020 tel qu'il a été présenté.

3 - Dissolution du Budget Annexe Transport de Personnes de la Commune de Saint-Genis-Pouilly

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PRONONCE, à l'unanimité**, la dissolution du budget annexe Transport de personnes de la commune de Saint-Genis-Pouilly.

4 - Budget Principal 2020 - Autorisations de programme - Crédits de paiement - Révisions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **MODIFIE à la majorité (6 abstentions)**, les autorisations de programme, ainsi que la répartition des crédits de paiement pour tenir compte de l'état d'avancement des différents projets selon les tableaux présentés lors du Conseil Municipal ;
- **AUTORISE, à la majorité (6 abstentions)**, Monsieur le Maire, ou son représentant, à l'exécution de ces programmes ajustés des modifications présentées.

5 - «Réveillon de Noël pour Tous» organisé par l'association Accueil Pour Tous - Versement d'une subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE, à l'unanimité**, une subvention à hauteur du besoin sur production de justificatifs dans la limite de 1 200€ à l'Association "Accueil Pour Tous" ;
- **DIT, à l'unanimité**, que les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget de l'exercice en cours.

6 - Fédération nationale des centres musicaux ruraux - Révision de tarif pour l'année 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité** la proposition de revalorisation du coût de l'heure/année au 1er janvier 2020 pour le porter à 1935 euros
- **AUTORISE, à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer l'avenant au protocole d'accord avec la Fédération des Centres Musicaux Ruraux ainsi que tout document s'y rapportant.

7 - Enfouissement des réseaux basse tension et de télécommunication - Route des Ceytines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le plan de financement en phase APD des travaux d'enfouissement des réseaux prévus Route des Ceytines ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

8 - Forêt communale - Convention de vente groupées de bois avec l'ONF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à la majorité (3 voix contre et 3 abstentions)**, le projet de convention de vente groupées de bois avec l'ONF ;
- **AUTORISE, à la majorité (3 voix contre et 3 abstentions)**, Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

9 - Acquisition par la Commune d'une emprise foncière issue de la parcelle AX 14 en vue de la réalisation d'un parking public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à procéder à la signature de tous les actes administratifs ayant pour objet de permettre l'acquisition par la Commune d'une emprise foncière de 890 m² issue de la parcelle AX 14 au prix de 42 720 € TTC.

10 - Avis portant sur les dérogations à la règle du repos dominical accordées par le Maire au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DONNE, à la majorité (1 abstention)**, un avis favorable sur les dates de dérogations d'ouvertures dominicales suivantes :

➤ **Les 12 dates pour les commerces de détails :**

- Dimanche 12 janvier 2020
- Dimanche 28 juin 2020
- Dimanche 06 septembre 2020
- Dimanche 01 novembre 2020
- Dimanche 08 novembre 2020
- Dimanche 15 novembre 2020
- Dimanche 22 novembre 2020
- Dimanche 29 novembre 2020
- Dimanche 06 décembre 2020
- Dimanche 13 décembre 2020
- Dimanche 20 décembre 2020
- Dimanche 27 décembre 2020

➤ **Les 6 dates pour les concessionnaires automobiles :**

- Dimanche 19 janvier 2020
- Dimanche 15 mars 2020
- Dimanche 14 juin 2020
- Dimanche 13 septembre 2020
- Dimanche 11 octobre 2020
- Dimanche 29 novembre 2020

➤ **Les 6 dates pour les enseignes de bricolage :**

- Dimanche 05 avril 2020
- Dimanche 12 avril 2020
- Dimanche 19 avril 2020
- Dimanche 26 avril 2020
- Dimanche 18 octobre 2020
- Dimanche 25 octobre 2020

➤ **Les 2 dates pour les piscinistes :**

- Dimanche 19 avril 2020
- Dimanche 11 octobre 2020

- **AUTORISE, à la majorité (1 abstention)**, Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

11 - Pays de Gex Agglo - Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets - Année 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport sur le prix et la qualité du service de Gestion et de Valorisation des Déchets pour l'année 2018.

III – Mise en œuvre de la délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Logiciel de gestion financière : migration de Max vers E-Sedit
- Contrat de conseil en recrutement avec la société « Recrutement public » pour les postes de policiers municipaux
- Médiathèque – Renouvellement du contrat de service d'applicatifs hébergés
- Avenant au contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bourdeau : Moi et rien
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bourdeau : Mékong
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bourdeau : Tanguy Pastureau
- Restaurants scolaires – Mise à jour de la régie de recettes
- Secteur enfance – Mise à jour de la régie de recettes
- Défense des intérêts de la Commune auprès du Tribunal administratif de Lyon dans le cadre de la convention de PAE conclue entre 2006 entre la commune et la SCCV Le Park de St Genis

IV - Informations :

Fait à Saint-Genis-Pouilly, le 6 décembre 2019

Le Maire,

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.